



# REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 75

octobre 2024



## 1944.

La France  
est libérée.

La vie et les  
aspirations  
démocratiques  
reprennent  
le dessus  
dans un pays  
à reconstruire.

Fête de la victoire des Alliés et de la capitulation de l'Allemagne,  
sur la place du Capitole le 8 mai 1945.

(Photo Jean Dieuzaide - Crédit photo : Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi2/135)



**irhs** Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE

Email : [irhs.mp@orange.fr](mailto:irhs.mp@orange.fr) - Web : [irhs-midi-pyrenees.com](http://irhs-midi-pyrenees.com)

Directeur de publication : Alain Raynal

Conception, réalisation et impression : Comité Régional CGT Occitanie

Prix : 5 €

# → Sommaire

**Edito** ..... page 3

## Projet de recherche.

Réquisitions d'entreprises et gestion ouvrière à la Libération :  
Des expériences démocratiques inédites.. ..... page 4

## Il y a 50 ans

Retour sur la longue grève des PTT de 1974 ..... page 7

## La vie des instituts

Hautes-Pyrénées ..... page 8

Tarn ..... page 9

## Aulus-les-Bains

Rappel d'une mobilisation citoyenne gagnante .... page 10

## Solidarité internationale

1987 : Quand Dulcie September participait  
à la fête CGT en Haute-Garonne ..... page 11

## Au regard des historiens

Les fraternisations entre ennemis  
pendant la guerre de 14-18 ..... page 12



Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

## Bulletin d'adhésion annuel 2025

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

### Adhésion individuelle

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....@.....

Tarifs :  Individuel : 15 euros  Soutien : 50 euros (ou plus)

### Adhésion collective (syndicats, collectivités, organisations...)

Organisation.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....@.....

Tarifs :  Collectif : 55 euros  Soutien : 100 euros (ou plus)

## Bulletin d'abonnements annuels

A la revue trimestrielle « Repères » - Tarif : 15 euros

Aux « Cahiers » de l'Institut national - Tarif : 18 euros

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE

Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de : IRHS-CGT Midi-Pyrénées

ipeca.fr

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour  
le bien-être de la communauté de l'aéronautique  
et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur  
dans tous les domaines de la protection sociale  
complémentaire, **collective ou individuelle**,  
en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,05 € / appel  
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de  
Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

## → Les salarié(e)s ont faim de démocratie !

Toutes les périodes appelées « de crise » ont particulièrement fait souffrir les travailleuses et travailleurs. Par exemple l'après crise financière des années 1930, les marches des chômeurs (non indemnisés à cette époque) réclamaient du travail et du pain. Puis dans l'enchaînement, les salariés ont revendiqué un meilleur salaire, du temps libre pour se reposer et l'ont arrachés au patronat en cessant le travail en 1936.

En 1948 les ouvriers qui reconstruisent la France depuis trois ans se voient refuser la reconnaissance et une part du fruit de leur travail. Cette forte répression se poursuit pour atteindre son apogée le 14 juillet 1953, avec plusieurs morts dont les immigrés sont déjà la cible. De cette date jusqu'à mai 1968 les manifestations sont interdites en France. Alors il y eu octobre 1961 avec les Algériens jetés dans la Seine, février 1962 avec le massacre de Charonne. Mai-juin 1968 à presque tout balayé ; « il est interdit d'interdire » disait un slogan. La France a été le seul pays où durant deux mois les salariés ont lutté pour améliorer leur quotidien, plus de démocratie dans l'entreprise, obtenir la reconnaissance de la section syndicale sur le lieu de travail.

Depuis les années 1972-1973-1974 présentées comme « choc pétrolier » c'est surtout l'arrivée en force du libéralisme, de l'individualisme, les prémices du capitalisme financier. Une combinaison idéale pour stopper tout progrès social, exacerber les déceptions, laisser le champ libre aux idées d'extrême droite sur leur terreau favori.

Vous l'avez sûrement remarqué, la période 1940-1947 n'est pas citée précédemment. Nous avons beaucoup rappelé en 2023 et 2024 l'importance de la résistance, le programme du Conseil National de la Résistance. Les conquies sociaux de cette période sont extrêmement importants, c'est pour cela qu'ils sont sans cesse attaqués, menacés par le capital et les politiques à leur service. Mais un épisode de cette même période est resté méconnu ; les IHS ont fait le choix de sortir de l'ombre les Comités de Libération d'entreprises mis en place à la libération. Dès 1944 des oppositions farouches à ces nouvelles organisations du travail apparaissent.

« Pas de patron, point d'entreprise, point d'organisation et de travail ». Ce précepte est développé par toutes les forces libérales, qu'elles soient politiques ou patronales. La presse à leur service présente ce schéma comme un dogme, à tel point que les masses populaires ont tendance à relayer cet adage : « il faut bien un patron ». À partir de l'exemple des réquisitions ouvrières organisées à la Libération, peut-on démystifier ce concept ?

Les recherches des Instituts dans tous les départements donneront lieu à des publications d'articles dans Repères toute l'année 2025, et pour commencer dans ce n° 75 vous allez découvrir le sujet qui va longuement nous occuper.

**Philippe Leclerc**  
Président de l'IRHS Midi-Pyrénées

[FONDS PHOTOGRAPHIQUE DIEUZAIDE]

**MAIRIE DE**  **TOULOUSE**

## ➔ Réquisitions d'entreprises et gestion ouvrière à la Libération : Des expériences démocratiques inédites.

### Avant Propos

Alors que l'ensemble du pays se libère du joug nazi dans le dernier trimestre de l'année 1944, il s'agit de reconstruire l'économie française, de relancer la production industrielle et énergétique, de remettre sur rail le réseau ferroviaire. Le Conseil National de la Résistance qui a tenu un rôle majeur dans la Libération du pays a élaboré dans la clandestinité un programme économique, social et démocratique inédit<sup>1</sup> qui va servir de socle aux grandes avancées sociales que nous connaissons toujours aujourd'hui malgré les coups portés depuis plusieurs décennies.

Parmi les mesures, il s'agit notamment sur le plan économique « d'instaurer une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie »...

D'assurer « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques... » De favoriser « le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers... ».

Ces propositions sur le plan économique se doublent d'un ensemble de mesures en faveur du progrès social. Elles constituent des points d'appui solides pour l'obtention de conquêtes sociales.

Face à un pouvoir étatique centralisé qui cherche avant tout à reprendre la main, des

initiatives ouvrières et syndicales soutenues par les CDL ou CLL (Comités départementaux ou locaux de la Libération) se déroulent dans les entreprises et grands secteurs d'activité. Des expériences inédites de démocratie directe et populaire sont engagées... Des cahiers de doléances sont ouverts, des assemblées patriotiques se tiennent pour préparer les « Etats généraux de la Renaissance française » convoqués pour le 10 juillet 1945.

Comme l'exprime l'historien Michel Pigenet : « Il est grand temps d'aller voir de plus près ce que furent, aux différents niveaux de leur organisation, ces « Etats généraux de la Renaissance Française ».

Avec ces objectifs, l'Institut national CGT nous incite dans chacun de nos Instituts départementaux d'histoire sociale à rechercher dans les archives

publiques et syndicales des documents et informations pour travailler sur le thème des réquisitions d'entreprises et la gestion ouvrière après la libération. Il s'agit de chercher dans nos départements des entreprises et secteurs concernés où les travailleurs ont participé concrètement, avec des comités consultatifs de gestion, à la bataille de la production et des conquêtes sociales qui furent bénéfiques à la Nation.

Des ouvrages et documents concernant notre région peuvent nous aider pour de telles recherches :

- la conférence de Rolande Trepép consacrée à « La situation industrielle de la région toulousaine. 1944-1947 » que l'IRHS a éditée, avec une préface d'Alain Boscus, en novembre 2017 (Brochure disponible à l'IRHS Midi-Pyrénées).
- « L'histoire du mouvement ouvrier en Haute-Garonne » écrit par Pierre Bagui (édité par l'IDHS Haute-Garonne) dont un chapitre est consacré aux origines des Comités Mixtes à la Production, aux Comités de Libération d'entreprise, ainsi qu'à la signature dès septembre 1944 des Accords de Toulouse.

Nous publions ci-après quelques courts extraits de la conférence de l'historienne Rolande Trepép. Ils peuvent être forts utiles comme repères pour engager des recherches complémentaires de la part des Instituts départementaux.

**Alain Raynal**

1- Lire dans « Les Cahiers » de l'Institut national CGT d'histoire sociale (mars 2024)



Réunion du conseil municipal organisée dans le presbytère de Rimont (Ariège), décembre 1944.

(Photo Jean Dieuzaide - Crédit photo : Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84F11/573)

## Les Comités de Libération d'entreprises

« En application de l'appel du C.D.L. et des Comités locaux de Libération (C.L.L.) les résistants constituèrent dans la plupart des secteurs économiques: industrie et même services, des comités de Libération d'entreprises. Ils revêtirent des formes et des compositions différentes, groupant en général des représentants des syndicats de l'entreprise et des représentants des organisations de résistance et parfois des partis politiques (en général P.C. et P.S.)...

Dans la région toulousaine nous les trouvons dans toutes les usines d'aviation: chez Bréguet, chez Latécoère, à la S.N.C.A.S.E., à l'A.I.A. (Aérosudest de Blagnac), à Air France, tous pour la plupart ont été constitués début septembre; mais aussi dans la métallurgie: à la Société des hauts-fourneaux de la Chiers, dans les industries d'Etat: poudrerie, O.N.I.A, atelier de fabrication (arsenal), dans les services: à la S.T.C.R.T (tramways toulousains), dans l'électricité, (Société pyrénéenne d'énergie). Le mouvement s'étendit aux mines de Carmaux et d'Albi, au Saut-du-Tarn; dans les Hautes-Pyrénées, il affecta les usines d'aviation et d'électrometallurgie. [...]

L'action de ces comités en alliance avec les CDL et CLL en accord avec les syndicats fut triple :

- 1- ils contribuèrent à la bataille de la production;
- 2- ils poussèrent à la modification des structures en demandant une participation à la gestion des entreprises, par la création de comités de gestion;
- 3- ils réclamèrent avec insistance la dépossession et le transfert des moyens de production, au profit de la collectivité (Etat ou mairie) de certaines sociétés capitalistes: mines, aviation, production d'électricité et dans les services municipaux de Toulouse.

Crédit photo : syndicat CGT des mineurs de Carmaux



Congrès en 1946 de la Fédération CGT Régionale Sud-Ouest des Travailleurs du Sous-Sol (mines de Carmaux, Decazeville, Salsigne, Salau...). Photo des délégués devant « la Maison blanche » à Carmaux avec au premier rang, 6° en partant de la gauche, Marcel Pelissou, secrétaire du syndicat des mineurs de Carmaux qui fut élu député communiste de Carmaux à la Libération.

Dès que les combats et les grèves libératrices eurent cessé, dès que le travail reprit, les comités d'usines se mirent en place.

Leur première préoccupation fut de créer partout les conditions favorables à une reprise immédiate de la production, en procédant à l'épuration de l'entreprise qu'il s'agisse du personnel dirigeant ou d'exécution qui avaient collaboré. [...] A la S.N.C.A.S.E., le 1<sup>er</sup> septembre, le Comité de Libération propose à la direction de mettre en application les décisions prises le 30 août en vue d'imposer son contrôle et sa collaboration active dans les secteurs de la fabrication, du personnel, de l'épuration. Il veut également imposer un délégué du comité à la comptabilité et au service commercial.

La proclamation n° 1 du Comité d'usine de Blagnac est révélatrice du rôle qu'il entend jouer. Les tâches qu'il s'alloue sont ainsi définies :

- 1- respecter et faire respecter les lois et décisions de la République;
- 2- veiller à la bonne marche des ateliers pour une participation efficace et productive pour le relèvement de la nation;
- 3- veiller à ce que chacun se donne tout entier au devoir et au travail qui lui incombent, et contrôler.

## Des comités mixtes de gestion aux comités à la production

Remettre les usines en route, c'est bien... Mais les comités veulent assurer l'avenir et c'est pourquoi ils vont réclamer l'institutionnalisation du contrôle ouvrier (cette vieille revendication cégétiste) par la création de comités mixtes de gestion qui prirent d'ailleurs des noms variés.

L'exemple de l'aviation toulousaine est resté célèbre en ce domaine.

A partir du 8 septembre, à l'initiative du C.D.L. et des comités de libération d'usines, des pourparlers furent engagés entre les représentants des établissements concernés, les délégués du syndicat des métaux, du syndicat des techniciens et des comités de libération, sous la présidence du Commissaire de la République [...]. Le 12 fut signé l'accord qui créa, non pas des comités mixtes de gestion comme le souhaitaient les résistants et les syndicalistes, mais des Comités à la production.

Le changement de dénomination recouvre une modification de poids. A vrai dire, certains patrons, tout comme le gouvernement s'inquiétaient de ce qui se passait dans les usines toulousaines. Le directeur de chez Latécoère, par exemple, s'inquiète auprès du préfet: « le comité se transforme petit à petit en soviét. Il demande des renseignements sur les stocks, sur l'état de l'approvisionnement, sur ce qui reste, etc. Il demande aussi les clefs de tous les bureaux » [...].



## Suite →

Finalement, ces comités à la production composés des représentants de l'entreprise [...] des délégués élus des ouvriers, techniciens et agents de maîtrise, des délégués du comité de libération de l'établissement, avaient un pouvoir bien restreint. Ils étaient réduits à émettre des suggestions techniques ou administratives au directeur, des vœux auprès de la direction de l'Aéronautique, sur l'organisation générale de l'établissement [...].

On était bien loin de la volonté initiale des résistants qui voulaient obtenir un droit de regard sur tous les rouages techniques, administratifs commerciaux et financiers de leurs établissements respectifs. Et cependant tels quels, ils constituaient une nouveauté effrayante pour certains. Leur intérêt le plus évident c'était la reconnaissance d'un pouvoir ouvrier dans l'entreprise.

Et l'exemple était contagieux... Il fut suivi aux Hauts fourneaux de la Chiers, dans les usines de 100 ouvriers et plus, et dans les régies municipales; dans l'aviation des Hautes-Pyrénées [...] Dans les mines du Tarn et de l'Aveyron des comités mixtes de gestion furent installés et fonctionnèrent jusqu'en 1946 [...].

Les comités de libération poussèrent enfin à la dépossession de certaines entreprises et parfois à la réorganisation de celles-ci afin de parvenir à une plus grande efficacité. Le cas le plus intéressant est celui de la Société pyrénéenne d'énergie. Après avoir remanié et épuré la direction, le comité demanda au C.D.I. d'obtenir du Commissaire de la République la réquisition de toutes les entreprises de

production, de transport et de distribution d'électricité de la région et le rattachement à la Société pyrénéenne des sociétés suivantes: la Société industrielle du Tarn-et-Garonne, la Société des forces motrices de la montagne Noire, la Société valentinoise d'énergie électrique, la Société d'électricité du Tarn-et-Agout, en vue de leur exploitation en commun. Le tout s'accompagnait de mesures pratiques telles que la suspension de toutes les transactions sur les actions, parts de fondateur et obligations de ces entreprises [...]. N'oublions pas que le Comité local de libération de Toulouse, le 25 août, émettait le vœu que le Commissaire de la République mette sous séquestre la S.T.C.R.T., la société toulousaine du Bazacle, la Compagnie Lyonnaise des eaux et de l'éclairage, concessionnaires respectifs des services publics des tramways, de l'électricité et du gaz de

Toulouse, en attendant qu'il soit statué sur leur avenir. C'est à la suite de cette demande [...] que le maire de Toulouse, dûment mandaté par le préfet réquisitionna les biens de ces sociétés et les organisa en régie municipale le 2 septembre 1944.

C'est aussi sous la pression irrésistible des mineurs que le Commissaire de la République de Montpellier réquisitionna le 25 septembre les mines de l'Aveyron où un comité consultatif de gestion fut mis en place à Aubin et Decazeville le 3 octobre 1944, que le 30 septembre Pierre Bertaux, Commissaire de la République de la région toulousaine pris une mesure similaire pour les mines de Carmaux et d'Albi, et institua un comité consultatif de gestion dont les membres devaient être élus ultérieurement par le personnel [...].

**Rolande Trespé**



En note: Ces quelques courts extraits ne peuvent traduire toute la richesse de la conférence de Rolande Trespé qui développe ensuite une analyse par secteurs, ceux de l'énergie (charbon, électricité hydraulique, gaz), de l'industrie aéronautique, du secteur textile, cuits et peaux, et termine par un chapitre consacré aux espoirs et limites d'une reconstruction. (Le texte complet est à retrouver dans la brochure éditée par l'IRHS. Commander à [irhs.mp@orange.fr](mailto:irhs.mp@orange.fr) )

◀ Couverture de la brochure « La situation industrielle de la région toulousaine 1944-1947 ». Rolande Trespé. Editée par l'IRHS - CGT en 2017.

## → Retour sur la longue grève des PTT de 1974

**En octobre et novembre 1974, les agents de la Poste et des Télécommunications s'engagent dans un mouvement de grève sans précédent - 45 jours en Haute-Garonne - contre le projet de démantèlement du service public.**

Le 2 avril 1974 le Président Pompidou décède. Le 19 mai Valéry Giscard D'Estaing est élu au deuxième tour Président de la République avec 50,8 % des suffrages exprimés et va nommer Jacques Chirac Premier ministre. Valéry Giscard D'Estaing n'est pas un inconnu pour les postiers. C'est lui qui, comme Président de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale, a déposé en 1967 un projet de loi proposant la séparation des Postes et des Télécommunications. Il n'entend pas rendre le Service public à la Nation mais il a le projet de démanteler l'administration des PTT avec la création d'une « Société Nationale du Téléphone » sous la coupe des Banques et des Sociétés privées des télécommunications. Sa méthode vise entre autres à supprimer d'emblée les principales garanties statutaires du personnel entre autres.

Depuis de nombreux mois les luttes se développent dans les services, souvent à l'initiative de la seule CGT. Les questions de pouvoir d'achat, les effectifs et les conditions de travail, la titularisation des auxiliaires, en un mot la défense du Service public mobilisent les personnels. Quelle que soit la branche, quel que soit le service, quelle que soit la catégorie ou le grade, le « ras le bol » était atteint partout, préfigurant ce qui allait advenir.

« La grève des PTT en 1974 fut le premier affrontement entre tenants

*d'un service public dont les racines plongeait dans le programme du Conseil National de la Résistance et les pionniers de leur démantèlement »<sup>1</sup>.*

Elle dura jusqu'à 45 jours en Haute-Garonne. Tous les services de la Poste, des services financiers et des Télécoms sont concernés, paralysant toute activité. Réunions, assemblées générales, meeting, distributions de tracts, affichages, manifestations, rythment ces jours de luttes.

La grève démarre au Centre de tri postal de Toulouse Matabiau dans la nuit du 17 au 18 octobre 1974. Le Centre des Chèques Postaux de Toulouse, Rue Palaprat figure parmi la plus grande entreprise de main-d'œuvre féminine de la ville, plus de 1 000 agents dont 80 % de femmes y travaillent. Force ouvrière appelle à la reprise du travail au bout de 15 jours. La grève va s'y prolonger pendant 37 jours.

Pour les télécoms, la situation est grave. La France occupe le 17<sup>e</sup> rang dans le monde en matière de réseau téléphonique. Comme l'explique avec humour la CGT « *une moitié de la France attend le téléphone, l'autre moitié la tonalité* ». Le délai moyen de raccordement est supérieur à un an, la fluidité du trafic n'est pas assurée, le manque d'effectifs assure mal les dérangements, la sous-traitance réalise les travaux de câblages des réseaux, les travaux d'études sont confiés au privé...

Le mouvement se déroule non sans difficultés avec FO, la CFDT, et la FNT (autonomes), cependant le poids et l'attitude de la CGT - 1 400 syndiqué-e-s actifs et 200 retraité-e-s dans le Département - ont permis que l'unité

des personnels s'exprime au niveau des services et des agents alors que tout poussait à prendre les décisions en intersyndicale. La CGT ne ménage pas ses efforts pour consulter les syndiqué-e-s et les personnels en appliquant une démocratie syndicale active pour que chaque agent participe à la grève sans contraintes.

Il faut dire qu'en avril 1974 aux élections professionnelles en Haute-Garonne la CGT recueille 47,4 % des suffrages dans les services de la Poste, 41,2 % dans les services Financiers, et 42,1 % aux Télécommunications. 40,2 % au niveau régional.

Un énorme travail de communication est impulsé par la direction du Syndicat départemental, avec les grévistes pour l'information des personnels, mais également pour l'information en direction des usagers. Plus de 100 000 tracts sont édités pendant le conflit dont 20 000 en direction des usagers afin de clarifier les positions face à l'expression des médias et du gouvernement.

Les provocations policières et le chantage patronal à l'emploi orchestré par la Chambre de Commerce et d'Industrie n'ont pas manqué. Les amis d'un certain LePen, activistes du CIDUNATI en Haute-Garonne ne sont pas en reste et manifestent contre la grève. Le Gouvernement tente le pourrissement de l'action avec l'aide du patronat (CNPF) et le Secrétaire d'Etat Lelong tentent de mettre en place une activité postale parallèle pour briser le mouvement. A l'initiative du Ministre de l'intérieur Poniatowski, la police intervient au Centre de Tri Postal, devant la recette Principale et les Chèques Postaux le 13 novembre 1974.



## Suite →

La riposte est immédiate 8 000 manifestants solidaires des grévistes des PTT se regroupent dans les Rue de Toulouse le 15 novembre. Jacques Chirac, alors premier Ministre convient « qu'il faut négocier... » le 18 novembre. Le 19, une manifestation interprofessionnelle réunit 50 000 Toulousains sur la Place du Capitole.

Les réunions avec les organisations syndicales se succèdent au Ministère. Un relevé de propositions formulées par le secrétaire d'Etat comportant de nombreuses avancées est mis en

débat par les personnels qui décident des suites de l'action ouvrant la voie à de nouvelles victoires. Le travail reprend progressivement dans les premiers jours de décembre.

Dès le salaire du mois de Décembre, les retenues pour fait de grève sont effectives sur les bulletins de salaires. La solidarité permettra d'aider les camarades les plus en difficultés.

Les collectes sur la voie publique, les versements des syndicats, les versements anonymes ont apportés des fonds importants. 54 millions de centimes

(83 000 euros) auront été collectés. Une commission Intersyndicale de Solidarité -CGT-CFDT-FNT, se charge de répartir ces sommes auprès des grévistes.

**Jean-Claude Baudelot**  
IDHS 31. Retraité FAPT-CGT 31

1- En 2004 pour le 30e anniversaire de cette grande grève, les camarades de la section des retraités CGT-PTT Haute-Garonne éditeront une brochure très documentée sur ce conflit avec le souci de laisser des traces de cette longue et mémorable bataille. Beaucoup d'entre eux-elles ont disparu aujourd'hui. Que cet article qui s'inspire de leur travail leur rende aussi hommage. La vie continue, les luttes aussi...

## La vie de nos instituts

### → Hautes-Pyrénées : Le journal syndical CGT dans le département

L'IDHS CGT des Hautes-Pyrénées a pris l'initiative d'organiser pour la mi-décembre une exposition sur le journal syndical, organe de l'Union départementale CGT « le Travailleur » paru (dans l'illégalité) en 1944, il y a 80 ans durant l'occupation. La parution de ce journal qui deviendra mensuel dès après la libération est la suite des origines du mouvement syndical qui a sa naissance en Hautes-Pyrénées a pris conscience de l'importance à la fois de l'information, de la formation et de vecteurs des luttes. C'est ainsi, que l'on peut lire dans « l'Ouvrier syndiqué » le premier numéro du 15 avril 1895: « Au moment où le mouvement d'émancipation ouvrière va toujours

grandissant, l'Union Syndicale des Ouvriers de Tarbes, a reconnu qu'un organe, s'occupant exclusivement de la défense des intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière, si nombreuse dans notre ville, était devenu indispensable ». Après une interruption, un nouveau journal fait son apparition sous le titre « le syndicaliste des Hautes-Pyrénées » auquel sera associé pendant un temps l'Union départementale CGT du Gers sous l'intitulé « Le syndicaliste d'Armagnac - Bigorre » pour reprendre son titre initial jusqu'en 1938. Jusqu'à ce jour « le Travailleur » a donc paru, certes avec quelques soubresauts mais la volonté politique des militants a permis

que ce journal puisse continuer à vivre justement dans le paysage de la presse, « il en manquait un... le nôtre. Un journal syndicaliste, organe exclusif des travailleurs manuels et intellectuels » comme l'écrira le bureau de l'U.D. CGT dans son édito de décembre 1932.

Cette exposition retrace donc, 129 ans d'existence, d'engagements, d'expressions syndicales sur les Hautes-Pyrénées. Elle sera visible du 9 au 14 décembre dans le Hall de la Bourse du Travail à Tarbes.

**Jean-Luc Ambrosini**  
Président de l'IDHS-Cgt 65

## ➔ Tarn : Albi, Mazamet, Graulhet, Carmaux, Castres... Bourses du travail et Chambres syndicales ou la riche histoire ouvrière du Tarn

L'Institut Tarnais d'Histoire Sociale et l'UD du Tarn viennent d'éditer une passionnante brochure<sup>1</sup> qui retrace l'histoire et l'utilité sociale des Bourses du travail et Chambres syndicales dans le Tarn. Une histoire aujourd'hui remise en cause par certaines municipalités de droite.

A l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Bourse des syndicats d'Albi et de la région l'Institut Tarnais d'Histoire Sociale -ITHS CGT- et l'Union Départementale -UD CGT- ont souhaité mettre en avant le rôle d'utilité sociale ou publique des Bourses du travail qui servent d'appui aux syndicats. Dans la préface de la brochure Laure Malleval, secrétaire de l'UD, cite Benoît Mounier, Directeur général de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers (ICAM France), qui définit l'utilité sociale : « elle se rapporte à un service rendu, à un bénéfice, à un effet positif pour la société dans son ensemble. Elle caractérise les effets d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou, plus globalement, de la société ». A une époque où il n'existait ni système étatique de placement, ni formation professionnelle réglementée, ni système

d'assurance sociale, les Bourses du travail ont joué un rôle fondamental en mettant en place des services à caractère sociaux et en répondant de cette manière à des besoins essentiels de la population ouvrière. C'est à ce titre qu'elles recevaient des subventions de la part de l'Etat et de municipalités, qui ont aidé à l'installation des Bourses du travail, alors dominées par un personnel républicain soucieux de s'attacher la population ouvrière par des mesures ou des lois sociales.

Or, de nos jours, les municipalités de droite, laissent dégrader les bâtiments puis jugent qu'en l'état les conditions d'hygiène et de sécurité ne permettent pas d'accueillir le public. Ainsi dans le Tarn la municipalité de Saint-Sulpice-La-Pointe s'est retranchée derrière le fait qu'elle n'a aucune obligation de reloger la CGT puis elle a vendu le bâtiment.

La municipalité de Castres a mis fin au bail qui la lie à la CGT pour des raisons de sécurité et propose un relogement dans un local d'une surface insuffisante par location alors qu'actuellement la Bourse est occupée gratuitement.

A ce titre la Bourse du travail d'Albi est exemplaire. Installée Place Lapérouse par le maire Républicain Edouard Andrieu elle a été inaugurée le 24 septembre 1899 par Jean Jaurès. Vingt cinq ans plus tard elle est frappée d'alignement en raison de travaux sur les rues du quartier, le maire, toujours Edouard Andrieu, reloge la Bourse à son adresse actuelle, Place Fernand Pelloutier. Elle est rénovée à la Libération par la municipalité. Dans les années 1990 le bâtiment était très dégradé et il fut cédé au Conseil Général pour une somme symbolique de 0,15 €; en contrepartie le département a effectué pour 450 000 € de travaux et la CGT a bénéficié d'un bail emphytéotique de 99 ans. Pour pérenniser l'occupation du bâtiment, l'UD envisage de faire classer le bâtiment comme patrimoine ouvrier et historique.

Le document édité aborde les locaux et les activités des villes du département de Tarn qui ont une histoire importante, à savoir: la Bourse du travail de Castres et de Graulhet, la Maison du peuple de Mazamet, la chambre syndicale des mineurs de Carmaux. Une Maison du peuple accueille les syndicats mais aussi des associations sportives ou culturelles ou des services. A Mazamet une crèche et un gymnase sont intégrés dans la Maison du peuple avec la CGT. La chambre syndicale des mineurs de Carmaux appartient au syndicat des mineurs...

**Christian Zullo.**

<sup>1</sup>- Disponible sur commande au prix de 5 euros auprès de l'Institut Tarnais d'Histoire Sociale : [ihs81@orange.fr](mailto:ihs81@orange.fr)



24 septembre 1899, inauguration de la Bourse du Travail d'Albi par Jean Jaurès (photo Archive Départementale CD81.)

## → Rappel d'une mobilisation citoyenne gagnante

Réalisée par Jean-Louis Bellet et Pierre Alexandre, une vidéo retrace la lutte victorieuse pour le retour au public de la centrale hydroélectrique d'Aulus en Ariège.

Une authentique action citoyenne, rassembleuse et déterminée, voilà ce qui caractérise la mobilisation remarquable d'un petit village pyrénéen autour d'un bien communal. Pendant 14 ans de lutte tenace, la petite station thermique d'Aulus-les-Bains (Ariège) a connu un large mouvement d'habitant.es et de curistes, pour que la municipalité retrouve la propriété de sa centrale hydroélectrique, et des revenus qui vont avec.

Attentives aux conséquences sur l'environnement et les conditions de vie après l'annonce de la construction d'une deuxième centrale hydroélectrique, privée, quelques habitantes ont d'abord recherché des éléments sur la centrale municipale, construite quelques années auparavant. Elles ont créé une association dans ce but.

C'est ainsi qu'a été découverte en 2004 la privatisation de la centrale municipale et la captation de ses revenus par trois élus de l'exécutif municipal: ils ont orchestré cette spoliation d'un bien commun dans le dos du conseil municipal et des habitant-es, mais avec la complicité d'un haut fonctionnaire préfectoral. 350 000 € annuels à se partager, ça attise la convoitise, quitte à trahir et à escroquer leurs concitoyen-nes...

Le procédé de fraude ingénieux et planifié dans les détails a été porté sur la place publique par l'association, ce qui a permis d'engager les actions



collectives destinées à le combattre. Se sont conjuguées procédures juridiques, manifestations, adresses aux élu-es de diverses institutions et à la préfecture, alertes à la presse, mais aussi prolongement sur le plan politique avec la présentation d'une liste à l'élection municipale de 2008 qui a été élue très majoritairement. Michel Veyssière, militant CGT bien connu ici, membre de l'Institut d'Histoire sociale CGT, est devenu le maire. Son expérience d'ancien élu régional communiste a été fort utile, et son engagement politique ne l'a pas empêché de diriger (2008-2020) cette commune qui vote à droite habituellement.

L'engagement citoyen relayé par le nouveau conseil municipal a cimenté le combat au long de dix-sept instances judiciaires pour regagner la propriété municipale de la centrale hydroélectrique. Pour garder une trace de cette aventure

Michel Veyssière a rédigé le livre « La fraude était presque parfaite » (ed. Le pas d'oiseau), dont la lecture, enthousiasmante, donne envie d'en savoir davantage sur les aspects humains. Inspirés par notre militantisme CGT, Jean-Louis Bellet et moi-même souhaitons contribuer à la diffusion de cette bataille victorieuse; profitant d'un atelier de formation de la Télé Buissonnière nous avons réalisé une petite vidéo (lecture et téléchargement libre):

<https://tele-buissonniere.org/video/aulus-les-bains-a-contre-courant/>

Ce documentaire s'appuie, outre les témoignages d'acteurs et actrices de la mobilisation, sur les écrits de divers protagonistes, et les rares traces médiatiques de l'époque que nous avons retrouvées: « l'Humanité », « La Dépêche », « FR3 », « le Petit journal ».

Pierre Alexandre

## → 1987 : Quand Dulcie September participait à la fête CGT en Haute-Garonne

Quelques mois précédant son assassinat en France en 1988, la militante sud-africaine anti-apartheid, membre de l'ANC (Congrès National Africain) était invitée par l'UD-CGT de Haute-Garonne. Toute la vérité doit aujourd'hui être révélée sur les auteurs de son assassinat.

Elle était la représentante de l'ANC (African national congress) en France au moment de l'apartheid en Afrique du Sud et fut assassinée le 29 mars 1988 dans son bureau à Paris. Quelques mois avant, en septembre 1987, elle participait à un meeting à l'occasion de la fête de l'UD CGT de Haute Garonne à Mondonville, ce fut un moment fort émouvant et de solidarité internationale. D'autres initiatives en 1988 pour la libération de Mandela furent également organisées à Toulouse.

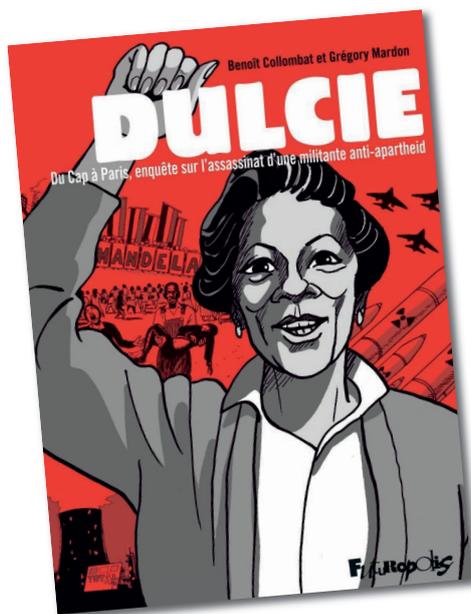
Un hommage à la Maison des métaux CGT et plus de 10 000 personnes à ses funérailles au Père Lachaise ont marqué toutes celles et tous ceux qui ont lutté contre l'apartheid.

L'ANC constitua un des mouvements essentiels de la lutte contre ce régime érigé en politique officielle en 1948, il fut interdit de 1960 à 1990 par le Parti national raciste au pouvoir; ses dirigeants et ses membres furent contraints à la clandestinité, à l'exil, certains assassinés. Nelson Mandela, le plus emblématique d'entre eux, a passé 27 années de sa vie en prison près de Cape Town.

Faire connaître la réalité de la vie quotidienne sous l'apartheid était facile pour Dulcie September qui avait connu dans sa chair toutes les injustices de ce système. Lors de ma participation au congrès de la COSATU (Congrès

des syndicats Sud-Africains) en 2003 avec une délégation de la Fédération CGT de la Métallurgie j'avais pu moi-même le vérifier auprès des délégués de la NUMSA (branche métallurgie) dont certains avaient été torturés et emprisonnés.

La France et les pays occidentaux portaient une lourde responsabilité dans le soutien au régime de l'apartheid alors que les Nations



Unies le qualifiaient de crime contre l'humanité. Notre pays entretenait des liaisons dangereuses avec ce régime en lui livrant armes et pétrole et en collaborant pour lui permettre d'acquérir toute la technologie nucléaire.

C'est certainement cette dénonciation qui a été le déclencheur de l'élimination

physique de Dulcie September alors qu'elle se sentait depuis longtemps menacée.

A cette période, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua n'a jamais voulu répondre à la demande de protection de Dulcie? Une instruction fut ouverte qui conclut toutefois à l'impossibilité de faire éclater la vérité. Jacqueline Derens, angliciste de formation et proche de Dulcie, est l'une des actrices de la mobilisation de l'opinion publique française contre le régime d'apartheid; elle a depuis 2021 engagé avec la famille une procédure judiciaire pour déni de justice de l'Etat français et reconnaissance de ce crime.

Cette militante a édité plusieurs ouvrages depuis 1988 à Non-lieu éditions, notamment celui de 2006 sous le titre « Nous avons combattu l'apartheid » et récemment une bande dessinée vient de sortir « Dulcie » de Benoit Collombat et Gregory Mardon.

Enfin, en décembre 2022, une première audience publique s'est tenue devant le tribunal de Paris, et de son côté la justice sud-africaine s'est également mise en route sur les recommandations de la Commission Vérité et Réconciliation pour tenter de connaître enfin la vérité sur l'assassinat de Dulcie September. Faire la lumière sur ce crime, comme pour bien d'autres, ne peut que renforcer la crédibilité de la France en tant que « Pays des droits de l'homme ».

**Gerald Veirier**  
Ancien membre du CEF CGT  
Métallurgie.

## → Les fraternisations entre ennemis pendant la guerre de 14-18

Le colloque « Guerre et paix dans le monde du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle » qui s'est déroulé toute la journée du 25 novembre 2023 au Conseil général de la Haute-Garonne en partenariat avec Les Amis de Jaurès à Toulouse et le journal « l'Humanité » a réuni plusieurs historiens et journalistes. Rémy Cazals, professeur émérite à l'Université Jean Jaurès de Toulouse, a présenté une communication sur « les petites paix des tranchées 1914-1918 ». Il a pris appui sur les écrits-témoignage du caporal Barthas, tonnelier dans l'Aude, et dont il a tenu un rôle premier pour l'étude et l'édition des « Carnets de guerre de Louis Barthas ». Pour les lecteurs de « Repères » - et nous le remercions vivement - il livre d'autres situations et témoignages récoltés de soldats au front.

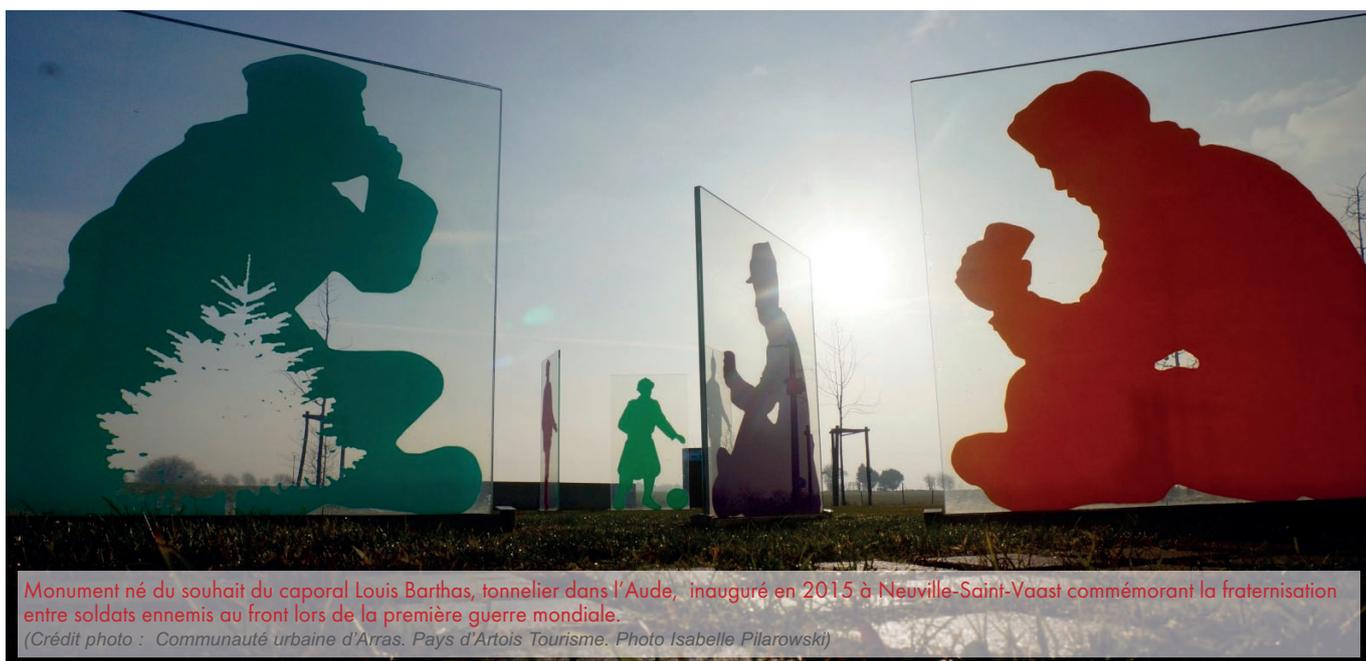
Le phénomène des trêves et fraternisations pendant la Grande Guerre est connu depuis longtemps mais n'a pas été étudié rigoureusement en France

avant le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans ce domaine, les historiens britanniques ont une forte avance avec les livres de Tony Ashworth sur l'ensemble de la période (paru en 1980) et de Malcolm Brown et Shirley Seaton (en 1984) sur le cas particulier de Noël 1914<sup>1</sup>. Certains historiens français pensaient que ces épisodes avaient été rares et qu'on ne les trouvait pas dans la documentation. Ils étaient peu curieux ou préféraient ignorer ce qui risquait de remettre en question leur théorie du consentement des soldats à la guerre.

Or, les fraternisations ne pouvant se produire qu'entre les combattants des premières lignes, ce sont les témoignages des soldats des tranchées qu'on devait consulter. Il a fallu attendre la publication de leurs textes (lettres et notes personnelles), à partir de la diffusion des Carnets de guerre de Louis Barthas. Le

succès de ce livre a constitué comme un déclic. De simples soldats qui avaient beaucoup écrit mais qui ne connaissaient pas les chemins menant à l'édition ont pu être publiés. Et cela a fourni une ample moisson de cas pour entreprendre l'histoire des « petites paix ». Un événement culturel extérieur a bien aidé : c'est la réalisation du film de Christian Carion, Joyeux Noël ! en 2005. La sortie du long métrage a été accompagnée de diverses manifestations, en particulier l'édition du livre collectif international Frères de tranchées<sup>2</sup>.

Dans ce livre, M. Brown revenait sur les fraternisations entre Britanniques et Allemands ; R. Cazals fournissait de nombreux cas entre Français et Allemands ; Olaf Mueller, entre Italiens et Autrichiens ; Marc Ferro traitait du front russe. La documentation rassemblée du côté français provenait



Monument né du souhait du caporal Louis Barthas, tonnelier dans l'Aude, inauguré en 2015 à Neuville-Saint-Vaast commémorant la fraternisation entre soldats ennemis au front lors de la première guerre mondiale.

(Crédit photo : Communauté urbaine d'Arras. Pays d'Artois Tourisme. Photo Isabelle Pilarowski)

de 111 témoignages de combattants et de 61 rapports de censure du courrier conservés au Service Historique de la Défense au château de Vincennes. Mais il ne s'agissait que de la partie émergée de l'iceberg. En effet, le contrôle postal n'était pas systématique, effectué seulement par sondages, et il a donc laissé passer beaucoup de cas. D'autre part, les combattants savaient qu'il valait mieux éviter certains sujets dans leurs lettres, et les fraternisations en faisaient partie, comme les mutineries. On rencontre souvent l'expression : « *Il est arrivé une chose que je ne croyais pas possible, je t'en parlerai de vive-voix quand je viendrai en permission.* » Quant aux carnets personnels tenus par les hommes des tranchées, on n'a pas fini d'en découvrir de nouveaux, et dans ces textes les poilus abordaient tous les sujets.

Étudier les trêves et les fraternisations ne signifie pas nier la violence extrême de la Première Guerre mondiale. Les témoignages des combattants qui les décrivent montrent aussi « la boucherie », « l'hécatombe », « les massacres ». Une autre erreur à éviter serait de dire que le mouvement a commencé à l'occasion de la fête religieuse du premier Noël de guerre. Or les trêves sont attestées dès octobre 1914, au moment où les armées ennemies, épuisées, s'installent dans les tranchées à la recherche d'un abri relatif. Trêves et fraternisations constituent un élément de la guerre de tranchées. En dehors des périodes d'offensive, c'est-à-dire de violence commandée, lorsque les deux lignes ne sont séparées que par un no man's land de quelques dizaines de mètres, on commence à percevoir les ennemis comme des voisins. On les entend parler, chanter. Même un échange d'injures peut devenir un dialogue plus amical. On prend conscience que ceux d'en face nous ressemblent et qu'ils vivent dans les mêmes conditions, le froid, la pluie, la boue, les poux, les rats. On dit : « *Fritz est plus près de nous que de son*

*général.* » Toute occasion favorable peut transformer la trêve tacite en relations de bon voisinage. Celui-ci a ses normes en contradiction avec les règles militaires qui veulent que l'on tue les ennemis. Ces « us et coutumes » sont transmis aux unités qui viennent faire la relève. Jusqu'à ce qu'un bombardement, la provocation d'un officier matamore, le remplacement de Bavarois par des Prussiens, ou tout autre avatar vienne mettre fin à la trêve. Alors, le camp trahi se venge par de dures représailles. Des deux côtés, on déteste les briseurs de trêves qui ont provoqué le retour à l'affrontement.

Sans les chercher systématiquement, seulement en consultant les informations apparues sur le site du CRID 14-18 (Collectif de Recherche Internationale et de Débat sur l'histoire de la guerre de 1914-1918), j'ai encore réuni une vingtaine de nouveaux cas signalés dans mon intervention lors du colloque sur la Paix qui s'est tenu au Conseil départemental de la Haute-Garonne et dont les actes sont publiés par Privat<sup>3</sup>. Et je livre à l'Institut d'histoire sociale ces autres situations encore inédites, récoltées depuis :

Voici le sergent de chasseurs alpins Pierre Eyriès. Le 5 juillet 1915, il décrit un de ses soldats jouant des valses à l'accordéon dans la tranchée. Du côté allemand, ajoute-t-il, « *quelques hoch! hoch! approbateurs nous parviennent.* » Dès le 8 octobre 1914, le capitaine Abel Reverzy, tué le 25 septembre 1915, avait écrit : « *Il fait trop beau pour s'entre-tuer. Nos hommes dont les tranchées avancées sont peu éloignées des tranchées allemandes semblent partager cette façon de voir. Le soir la relève des avant-postes a lieu des deux côtés à la même heure. Les groupes adverses, au lieu d'échanger des coups de fusil, se font avec la main des signaux d'adieu.* » Et le 8 novembre : « *Nous entendons comme chaque dimanche les Allemands chanter des cantiques dans leurs tranchées.* » Le 19 décembre, le gros bourgeois marseillais Wulfran



Monument pacifiste à Saint-Félix de Lauraguais (Haute-Garonne) avec un texte du poète occitan Antonin Perbosc « *La guerra qu'an volguda es la guerra à la guerra. Son morts per nostra terra e per tota la terra.* » (« *La guerre qu'ils ont voulue c'est guerre à la guerre, ils sont mort pour notre terre, pour toute la terre.* »). (Photo IRHS Midi-Pyrénées)

Jauffret s'étonne d'une « *chose étrange* » lue dans une lettre reçue du front : au lieu de se tirer dessus, on fraternise ! Une prise de conscience est clairement exposée dans cette lettre du 22 août 1916 du soldat Charles Bourdin, qui a échappé à la censure<sup>4</sup> : « *Car c'est terrible l'artillerie ce qu'elle tire, soit nous, soit eux. Si ce n'était pas cela, avec les boches nous sommes à 15 ou 18 mètres les uns des autres et si on voulait à coup de grenades on se tuerait tous mais ils sont comme nous ils n'en veulent plus de cette vie et ne demandent qu'une chose d'être bien le plus possible. Tous les matins ils nous disent bonjour en sortant à moitié. [...] C'est pas malheureux de ne pas pouvoir s'entendre que cela*

## Suite →

finisse. Nous avons une bande de têtus soit chez nous soit chez eux et de ceux qui font la guerre de Berlin ou de Paris. [...] Tas de salauds faire tuer tant de pauvres malheureux. »

Le caporal audois Louis Barthas, dans son livre de plus de 500 pages, a décrit toutes les formes d'entente entre ennemis: les tolérances réciproques (par exemple pour les soldats languedociens jouant au rugby à proximité des premières lignes); les trêves tacites ou formalisées; les simulacres de tirs pour complaire à un grand chef. Un des plus beaux épisodes de fraternisation demeure celui de la mi-décembre 1915 en Artois, près de Neuville-Saint-Vaast<sup>5</sup>. Des journées de pluie avaient obligé les combattants, des deux côtés, à sortir des tranchées pour échapper à l'inondation. Ils s'étaient d'abord regardés avec

méfiance, puis, voyant à quel point leur condition était identique, ils avaient fraternisé, échangé des poignées de mains et bu ensemble. Et chanté l'Internationale. En terminant son récit, le tonnelier socialiste de Peyriac-Minervois avait ajouté: « Qui sait! peut-être un jour sur ce coin de l'Artois on élèvera un monument pour commémorer cet élan de fraternité entre des hommes qui avaient l'horreur de la guerre et qu'on obligeait à s'entretuer malgré leur volonté. »

Lorsque Marie-Christine Blandin, présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, a proposé en 1992 de répondre à l'appel du caporal, elle s'est heurtée à l'opposition résolue des conservateurs et des militaristes. Christian Carion a avancé sur le projet en 2005 lors de la sortie de son film. C'est finalement en décembre 2015, juste cent ans après l'appel de Louis Barthas, que le monument a été érigé à Neuville-Saint-Vaast et inauguré par le président de la République d'alors, François Hollande.

Rémy Cazals



Livre « Guerre et paix dans le monde. Du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle » sous la direction de Remy Pech et Gilles Candar. Editions Privat. (2024).  
Le livre reprend l'ensemble des interventions lors du colloque qui s'est tenu le 25 novembre 2023 au Conseil départemental de la Haute-Garonne en partenariat avec l'Association des Amis de Jean Jaurès et le journal « l'Humanité ».

1- Les livres de Tony Ashworth (*Trench Warfare 1914-1918 The Live and Let Live System*) et de Malcolm Brown et Shirley Seaton (*Christmas Truce*) sont publiés en collection de poche par Pan Books.

2- Marc Ferro, Malcolm Brown, Remy Cazals et Olaf Mueller, *Frères de tranchées*, Perrin, 2005. Édition poche en 2006. Également traduit en anglais.

3- « Guerre et paix dans le monde. Du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle » sous la direction de Remy Pech et Gilles Candar. Editions Privat. (2024)

4- Citée dans *Gens ordinaires dans la Grande Guerre, Correspondances, récits, témoignages*, sous la direction d'Agnès Steuckardt, Corinne Gomila et Chantal Wionet, *Maison des sciences de l'homme*, 2024, p. 241 (communication de Jean-Michel Géa).

5- *Les carnets de guerre de Louis Barthas tonnelier 1914-1918*, Maspero, 1978 (réédité en collection de poche par La Découverte), p. 215-217.

## 1924 : L'entrée de Jaurès au Panthéon

Il y aura cent ans précisément le 23 novembre prochain que Jean Jaurès entrera au Panthéon. Dans le cadre de la commémoration du centenaire de sa panthéonisation, de multiples manifestations historiques et culturelles sont organisées dans son département mais aussi à Toulouse<sup>1</sup>.

Citons notamment le colloque organisé le samedi 30 novembre, de 9 heures à 16 heures, au Théâtre municipal de Castres. Sous la direction de Joëlle Arches, conservatrice du patrimoine en chef, directrice des musées de Castres, et Max Assié, conseiller scientifique du Centre national et musée Jean Jaurès de Castres. Gilles Candar, président de la Société d'Études Jaurésiennes, directeur de publication des Cahiers Jaurès, présidera le colloque. Rémy Cazals, professeur émérite d'histoire contemporaine, et Rémy Pech, président honoraire de l'Université Toulouse Jean Jaurès, en seront les présidents de séance.

Parmi les thèmes qui seront abordés, citons entre-autres: La situation politique en France en 1924 après la victoire du Cartel des gauches. L'hyper théâtralisation de la cérémonie et de la mise en scène. Les opposants à la panthéonisation et les conséquences de cette panthéonisation...

Parmi les intervenants: les historiens Vincent Duclert, Jacqueline Lalouette, Bruno Antonini, les conservateurs du patrimoine Max Assié, David Madec, Éric Montat...

1- Toutes les infos: <https://www.amisdejaures-toulouse.info/evènements>

## Nos agences en Midi-Pyrénées

### Albi

105, bd Soult 81000 Albi  
Tél. 05 63 49 17 37

### Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch  
Tél. 05 62 62 38 46

### Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin  
65200 Bagnères-de-Bigorre  
Tél. 05 62 95 48 98

### Castres

21, place Soult  
81100 Castres  
Tél. 05 63 35 70 27

### Colomiers

10, passage du Ségala  
31770 Colomiers  
Tél. 05 34 55 30 45

### Pamiers

21, rue de la République 09100 Pamiers  
Tél. 05 61 68 77 67

### Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes  
Tél. 05 62 93 52 33

### Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)  
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051  
31069 Toulouse Cedex 7  
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)  
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse  
Tél. 05 34 66 60 20

# JE CHOISIS UNE

# VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire  
0 dividende  
100% solidaire

Santé

Retraite

Prévoyance



Scannez-moi  
avec le lecteur de codes 2D  
de votre téléphone

[www.mutami.fr](http://www.mutami.fr)

**mutami**

Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



## Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

**mutaero**

Vous respirez la santé

[www.mutaero.net](http://www.mutaero.net)





SANTIS



1148  
1086  
1072  
1086  
Corvo  
1960